



Pour publication immédiate

Le CASC annonce une nouvelle entente de gestion intérimaire

Ottawa, le 8 décembre 2009 – Le conseil d'administration du Centre d'accès aux soins communautaires (CASC) de Champlain a approuvé une entente de gestion intérimaire avec L'Hôpital d'Ottawa facilitée par le Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain.

À la suite de l'examen opérationnel réalisé par une tierce partie (l'entreprise KPMG), le RLISS de Champlain a facilité la signature d'une entente selon laquelle L'Hôpital d'Ottawa (L'HO) fournira au CASC un dirigeant par intérim. Le conseil d'administration du CASC et du RLISS ainsi que le Conseil des gouverneurs de L'HO ont approuvé cette entente.

Cameron Love, vice-président de la Planification, des Services de soutien et des Programmes cliniques à L'Hôpital d'Ottawa assumera le poste de PDG par intérim du CASC à partir du 15 décembre 2009. Ces responsabilités s'ajouteront à ses fonctions actuelles à L'HO.

Selon cette entente, le CASC conserve la responsabilité exclusive de ses programmes et services. Monsieur Love relèvera directement du conseil d'administration du CASC. Le conseil d'administration du CASC demeurera autonome et conservera pleinement ses responsabilités, son pouvoir et son imputabilité en ce qui concerne la surveillance et l'orientation du CASC.

Le conseil d'administration du CASC a attribué à M. Love le mandat suivant :

- élaborer un protocole d'entente confirmant cet arrangement entre le CASC, le RLISS et L'HO
- fournir une analyse approfondie des constatations de KPMG
- poursuivre la mise en œuvre des recommandations formulées par KPMG
- mettre en œuvre un plan de redressement financier, à la demande du conseil d'administration du CASC
- déterminer les autres changements à apporter, à l'issue de consultations auprès des employés du CASC, des partenaires et des intervenants.

L'entente intérimaire demeurera en vigueur jusqu'à ce que le conseil d'administration du CASC nomme un PDG permanent. Le CASC, le RLISS et L'HO ont convenu que l'entente sera valide pendant une période maximale d'un an.

« Notre démarche s'appuie sur l'engagement à long terme de nos employés envers les quelque 55 000 personnes que le CASC dessert chaque année », affirme Lynn Graham, présidente du conseil d'administration du CASC.

« Grâce à l'expertise financière et opérationnelle de L'HO, ajoute-t-elle, le CASC obtiendra la stabilité nécessaire pour offrir des services axés sur la compassion, alors que notre conseil d'administration se concentrera sur l'élaboration d'un plan de direction viable à long terme

qui renforcera le rôle de premier plan que joue le CASC dans les soins à domicile et les soins communautaires de qualité. »

« Notre mandat est de trouver des solutions locales aux défis locaux, affirme Marie Fortier, présidente du conseil d'administration du RLISS. Nous sommes heureux de faciliter une collaboration qui aura une incidence positive sur la santé de notre collectivité. Nous nous assurerons de faire entendre les voix de nos partenaires tout en garantissant l'avenir du CASC. »

« Nous avons longtemps prôné une collaboration régionale pour relever les défis dans le domaine des soins à domicile, de l'aide à la vie autonome, des soins de longue durée et des soins aux aînés dans les hôpitaux », déclare Phil Murray, président du Conseil des gouverneurs de L'HO.

« Le CASC peut compter sur nous pour obtenir le soutien nécessaire afin de répondre aux besoins de notre région en matière de santé. En même temps, il s'agit d'une occasion unique pour notre hôpital de mieux comprendre les enjeux quotidiens du CASC », conclut M. Murray.

Renseignements

CASC

Joanna Filion
Gestionnaire principale
des communications
613-745-5525, poste 5997
613-864-3925

RLISS

Carole Ouellette
Agente de communication
613-747-3238

L'Hôpital d'Ottawa

Hazel Harding
Conseillère en
communications
613-737-8460